

## La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2023

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2023 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

**MONTRÉAL, le 1<sup>er</sup> mars 2023** – La Banque Nationale déclare un résultat net de 881 M\$ au premier trimestre de 2023 comparativement à 930 M\$ au premier trimestre de 2022, en baisse de 5 %. Le résultat dilué par action s'établit à 2,49 \$ au premier trimestre de 2023 par rapport à 2,64 \$ au trimestre correspondant de 2022. La croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation a été contrebalancée par l'augmentation des frais autres que d'intérêts et des dotations aux pertes de crédit, ainsi que par l'impact sur la charge d'impôts des mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada.

Le résultat net ajusté <sup>(1)</sup> de 905 M\$ au premier trimestre de 2023 se compare à 930 M\$ au trimestre correspondant de 2022 et le résultat dilué par action ajusté <sup>(1)</sup> se chiffre à 2,56 \$ par rapport à 2,64 \$ au trimestre correspondant de 2022. Ces baisses s'expliquent principalement par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés au premier trimestre de 2023, en lien avec un contexte macroéconomique moins favorable qu'au trimestre correspondant de 2022. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté <sup>(1)</sup> affiche une hausse de 5 % provenant de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

« La Banque débute l'année sur de bonnes bases avec de solides résultats dans l'ensemble de ses secteurs d'exploitation et une bonne performance de ses marges. Le rendement des capitaux propres supérieur que nous avons généré reflète la diversification stratégique de nos sources de revenus », a commenté Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada.

« Dans un environnement macroéconomique hautement incertain, nous maintenons un positionnement défensif. Nos portefeuilles de crédit continuent de bien faire, et nous avons d'importantes provisions pour pertes de crédit. Le niveau élevé de nos fonds propres nous donne la flexibilité nécessaire pour investir dans nos activités et notre croissance future », a ajouté M. Ferreira.

### Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2023	2022 <sup>(2)</sup>	Variation %
Résultat net	881	930	(5)
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	2,49 \$	2,64 \$	(6)
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 179	1 186	(1)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires <sup>(3)</sup>	17,9 %	21,9 %	
Ratio de versement des dividendes <sup>(3)</sup>	38,5 %	31,6 %	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés <sup>(1)</sup></b>			
Résultat net – ajusté	905	930	(3)
Résultat dilué par action – ajusté <i>(en dollars)</i>	2,56 \$	2,64 \$	(3)
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 309	1 250	5
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté <sup>(4)</sup>	18,4 %	21,9 %	
Ratio de versement des dividendes – ajusté <sup>(4)</sup>	38,3 %	31,5 %	
	<b>Au 31 janvier 2023</b>	<b>Au 31 octobre 2022</b>	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III <sup>(5)</sup>	12,6 %	12,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III <sup>(5)</sup>	4,5 %	4,5 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 et 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022, certains montants ont été ajustés à la suite de la modification de méthode comptable relative aux accords infonuagiques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2022.

(3) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 aux pages 45 à 48, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca) ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

(4) Pour le détail des ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 aux pages 4 à 8, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca) ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

(5) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 aux pages 4 à 8, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca) ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

## Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 331 M\$ au premier trimestre de 2023 par rapport à 300 M\$ au premier trimestre de 2022, une croissance de 10 % attribuable à l'augmentation du revenu total, atténuée par des dotations aux pertes de crédit plus élevées.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts de 518 M\$ au premier trimestre de 2023 par rapport à 403 M\$ au premier trimestre de 2022, en hausse de 29 %.
- Revenu total de 1 124 M\$ au premier trimestre de 2023, une hausse de 166 M\$ ou 17 % par rapport au trimestre correspondant de 2022 provenant de l'augmentation du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts et l'augmentation de la marge nette d'intérêts, ainsi que de la hausse des revenus autres que d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 5 % et du crédit aux entreprises de 12 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts <sup>(1)</sup> de 2,35 % au premier trimestre de 2023 affiche une hausse par rapport à 2,05 % au premier trimestre de 2022.
- Les frais autres que d'intérêts de 606 M\$ augmentent de 9 % par rapport au premier trimestre de 2022.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 66 M\$ par rapport au premier trimestre de 2022 principalement en raison de l'augmentation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés à la suite d'une détérioration des perspectives macroéconomiques, alors qu'un contexte macroéconomique plus favorable avait entraîné des renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés au cours du premier trimestre de 2022.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> de 53,9 % s'améliore comparativement à 57,9 % au premier trimestre de 2022.

## Gestion de patrimoine

- Résultat net de 198 M\$ au premier trimestre de 2023 par rapport à 170 M\$ au trimestre correspondant de 2022, une hausse de 16 %.
- Revenu total de 637 M\$ au premier trimestre de 2023, contre 592 M\$ au trimestre correspondant de 2022, une augmentation de 45 M\$ ou 8 % provenant de la croissance du revenu net d'intérêts.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 364 M\$ au premier trimestre de 2023 par rapport à 360 M\$ au trimestre correspondant de 2022, une hausse de 1 %.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> de 57,1 % s'améliore comparativement à 60,8 % au premier trimestre de 2022.

## Marchés financiers

- Résultat net de 298 M\$ au premier trimestre de 2023 contre 305 M\$ au trimestre correspondant de 2022, une baisse de 2 %.
- Revenu total en équivalent imposable de 689 M\$, une hausse de 27 M\$ ou 4 % provenant des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 287 M\$ au premier trimestre de 2023, par rapport à 263 M\$ au trimestre correspondant de 2022, une hausse en partie attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux frais de soutien aux opérations.
- Des récupérations de pertes de crédit de 9 M\$ ont été enregistrées au premier trimestre de 2023, comparativement à des récupérations de pertes de crédit de 16 M\$ au trimestre correspondant de 2022.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> en équivalent imposable de 41,7 % se compare à 39,7 % au premier trimestre de 2022.

## Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 147 M\$ au premier trimestre de 2023 contre 148 M\$ au trimestre correspondant de 2022, la croissance du revenu total ayant été plus que contrebalancée par la hausse des frais autres que d'intérêts et des dotations aux pertes de crédit.
- Revenu total de 319 M\$ au premier trimestre de 2023, en hausse de 12 % par rapport au premier trimestre de 2022, une augmentation attribuable à la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 98 M\$ au premier trimestre de 2023 sont en hausse de 23 % par rapport au trimestre correspondant de 2022, ce qui est essentiellement attribuable à la croissance des activités de la filiale ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 17 M\$ par rapport au premier trimestre de 2022, une hausse attribuable à la filiale Credigy.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> de 30,7 % se compare à 28,1 % au trimestre correspondant de 2022.

## Autres

- Perte nette de 93 M\$ au premier trimestre de 2023, contre un résultat net de 7 M\$ au trimestre correspondant de 2022, une variation provenant principalement d'une diminution du revenu total en lien avec la contribution plus faible des activités de trésorerie, ainsi que de la charge d'impôts de 24 M\$ liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada enregistrée au premier trimestre de 2023.

## Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III <sup>(2)</sup> de 12,6 % au 31 janvier 2023, en baisse par rapport à 12,7 % au 31 octobre 2022.
- Ratio de levier selon Bâle III <sup>(2)</sup> de 4,5 % au 31 janvier 2023, inchangé par rapport au 31 octobre 2022.

## Dividendes

- Le 28 février 2023, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 97 cents par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> mai 2023 aux actionnaires inscrits le 27 mars 2023.

(1) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 aux pages 45 à 48, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca) ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

(2) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 aux pages 4 à 8, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca) ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

## Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS qui représentent les PCGR du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2022. Cette présentation tient compte de la révision de la méthode d'allocation sectorielle des frais liés aux investissements technologiques, qui sont maintenant immédiatement alloués aux différents secteurs d'exploitation, alors que certains frais, notamment les frais encourus au cours de la phase de recherche des projets, étaient auparavant enregistrés dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Cette révision s'aligne avec la modification de méthode comptable appliquée au cours de l'exercice 2022, relativement aux accords infonuagiques. Pour le trimestre terminé 31 janvier 2022, certains montants ont été ajustés à la suite de cette modification de méthode comptable. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2022.

## Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

### Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. De plus, à l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 4. À noter que pour le trimestre terminé le 31 janvier 2023, une charge d'impôts de 24 M\$ liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada a été exclue des résultats. Ce montant se compose d'une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance du Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi que d'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %, qui comprend l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022. Aucun élément particulier n'avait été exclu des résultats pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, sur les ratios non conformes aux PCGR, sur les mesures financières supplémentaires et sur les mesures de gestion du capital, se reporter aux sections « Mode de présentation de l'information » et « Glossaire » du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023, aux pages 4 à 8 et 45 à 48, respectivement, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca), ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

## Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

### Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

						2023	2022 <sup>(1)</sup>
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Revenu net d'intérêts	825	208	(168)	299	(65)	1 099	1 332
Équivalent imposable	–	–	77	–	1	78	60
<b>Revenu net d'intérêts – ajusté</b>	<b>825</b>	<b>208</b>	<b>(91)</b>	<b>299</b>	<b>(64)</b>	<b>1 177</b>	<b>1 392</b>
Revenus autres que d'intérêts	299	429	728	20	7	1 483	1 134
Équivalent imposable	–	–	52	–	–	52	4
<b>Revenus autres que d'intérêts – ajustés</b>	<b>299</b>	<b>429</b>	<b>780</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>1 535</b>	<b>1 138</b>
<b>Revenu total – ajusté</b>	<b>1 124</b>	<b>637</b>	<b>689</b>	<b>319</b>	<b>(57)</b>	<b>2 712</b>	<b>2 530</b>
Frais autres que d'intérêts	606	364	287	98	48	1 403	1 280
<b>Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté</b>	<b>518</b>	<b>273</b>	<b>402</b>	<b>221</b>	<b>(105)</b>	<b>1 309</b>	<b>1 250</b>
Dotations aux pertes de crédit	61	–	(9)	35	(1)	86	(2)
<b>Résultat avant charge d'impôts – ajusté</b>	<b>457</b>	<b>273</b>	<b>411</b>	<b>186</b>	<b>(104)</b>	<b>1 223</b>	<b>1 252</b>
Charge d'impôts	126	75	(16)	39	(12)	212	258
Équivalent imposable	–	–	129	–	1	130	64
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada <sup>(2)</sup>	–	–	–	–	(24)	(24)	–
<b>Charge d'impôts – ajustée</b>	<b>126</b>	<b>75</b>	<b>113</b>	<b>39</b>	<b>(35)</b>	<b>318</b>	<b>322</b>
<b>Résultat net – ajusté</b>	<b>331</b>	<b>198</b>	<b>298</b>	<b>147</b>	<b>(69)</b>	<b>905</b>	<b>930</b>
Éléments particuliers après impôts	–	–	–	–	(24)	(24)	–
<b>Résultat net</b>	<b>331</b>	<b>198</b>	<b>298</b>	<b>147</b>	<b>(93)</b>	<b>881</b>	<b>930</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque</b>	<b>331</b>	<b>198</b>	<b>298</b>	<b>147</b>	<b>(93)</b>	<b>881</b>	<b>930</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque – ajusté</b>	<b>331</b>	<b>198</b>	<b>298</b>	<b>147</b>	<b>(69)</b>	<b>905</b>	<b>930</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur billets de capital à recours limité						35	26
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – ajusté</b>						<b>870</b>	<b>904</b>

- (1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022, certains montants ont été ajustés à la suite de la modification de méthode comptable relative aux accords infonuagiques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2022.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023, la Banque a enregistré une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance du Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %, qui comprend l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures fiscales, consulter la section « Impôts sur le résultat » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 à la page 20, disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca), ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

### Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

	2023	2022 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat de base par action</b>	<b>2,51 \$</b>	<b>2,67 \$</b>
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada <sup>(2)</sup>	<b>0,07</b>	–
<b>Résultat de base par action – ajusté</b>	<b>2,58 \$</b>	<b>2,67 \$</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>2,49 \$</b>	<b>2,64 \$</b>
Charge d'impôts liée aux mesures fiscales 2022 du gouvernement du Canada <sup>(2)</sup>	<b>0,07</b>	–
<b>Résultat dilué par action – ajusté</b>	<b>2,56 \$</b>	<b>2,64 \$</b>

- (1) Pour le trimestre terminé 31 janvier 2022, certains montants ont été ajustés à la suite de la modification de méthode comptable relative aux accords infonuagiques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2022.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2023, la Banque a enregistré une charge d'impôts de 32 M\$ au titre du dividende pour la relance du Canada, sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable moyen des exercices 2021 et 2020 excédant 1 G\$, ainsi qu'une économie d'impôts de 8 M\$ en lien avec la hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %, qui comprend l'impact lié aux impôts exigibles et différés de l'exercice 2022. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures fiscales, consulter la section « Impôts sur le résultat » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 à la page 20, disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca), ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

## Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2023	2022 <sup>(1)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Revenu total	2 582	2 466	5
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 179	1 186	(1)
Résultat net	881	930	(5)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires <sup>(2)</sup>	17,9 %	21,9 %	
<b>Résultat par action</b>			
de base	2,51 \$	2,67 \$	(6)
dilué	2,49 \$	2,64 \$	(6)
<b>Résultats d'exploitation – ajustés<sup>(3)</sup></b>			
Revenu total – ajusté <sup>(3)</sup>	2 712	2 530	7
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté <sup>(3)</sup>	1 309	1 250	5
Résultat net – ajusté <sup>(3)</sup>	905	930	(3)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté <sup>(4)</sup>	18,4 %	21,9 %	
Levier opérationnel – ajusté <sup>(4)</sup>	(2,4) %	3,7 %	
Ratio d'efficacité – ajusté <sup>(4)</sup>	51,7 %	50,6 %	
<b>Résultat par action – ajusté<sup>(3)</sup></b>			
de base	2,58 \$	2,67 \$	(3)
dilué	2,56 \$	2,64 \$	(3)
<b>Informations sur les actions ordinaires</b>			
Dividendes déclarés	0,97 \$	0,87 \$	11
Valeur comptable <sup>(2)</sup>	55,92 \$	49,71 \$	
Cours de l'action			
haut	99,95 \$	105,44 \$	
bas	91,02 \$	94,37 \$	
clôture	99,95 \$	101,70 \$	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	337 318	338 367	
Capitalisation boursière	33 715	34 412	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2023	Au 31 octobre 2022	Variation %
<b>Bilan et hors bilan</b>			
Actif total	418 342	403 740	4
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	210 379	206 744	2
Dépôts	282 505	266 394	6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 863	18 594	1
Actifs sous administration <sup>(2)</sup>	652 873	616 165	6
Actifs sous gestion <sup>(2)</sup>	119 774	112 346	7
<b>Ratios réglementaires selon Bâle III<sup>(5)</sup></b>			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	12,6 %	12,7 %	
catégorie 1	15,2 %	15,4 %	
total <sup>(6)</sup>	16,0 %	16,9 %	
Ratio de levier	4,5 %	4,5 %	
Ratio TLAC <sup>(5)</sup>	28,7 %	27,7 %	
Ratio de levier TLAC <sup>(5)</sup>	8,5 %	8,1 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) <sup>(5)</sup>	151 %	140 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) <sup>(5)</sup>	121 %	117 %	
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	27 674	27 103	2
Nombre de succursales au Canada	378	378	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	942	939	–

- (1) Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2022, certains montants ont été ajustés à la suite de la modification de méthode comptable relative aux accords infonauagiques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2022.
- (2) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 aux pages 45 à 48, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca) ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).
- (3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 et 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.
- (4) Pour le détail des ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 aux pages 4 à 8, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca) ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).
- (5) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 aux pages 4 à 8, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca) ou sur celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).
- (6) Compte tenu du rachat des billets à moyen terme d'un montant de 750 M\$ effectué le 1<sup>er</sup> février 2023.

## Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2023 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est exposée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance financière de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2023 et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Les déclarations quant à l'économie, à l'évolution des marchés, aux objectifs, aux perspectives et aux priorités de la Banque pour les exercices 2023 et suivants reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujetties à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique et la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les concurrents offrant des services non traditionnels; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis; les modifications apportées aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque et de vol de renseignements personnels ou d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie locale et internationale, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19, dont l'évolution est difficile à prévoir et qui pourraient continuer d'avoir des répercussions pour la Banque.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance financières ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, de même que certains risques dits émergents ou jugés importants lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 65 du Rapport annuel 2022.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2022 et la section « Gestion des risques » du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom. La Banque met en garde les investisseurs que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs.

# Divulgarion des résultats du premier trimestre de 2023

## Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023 à 13 h 00 HE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 9678666#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2023 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 4766736#.

## Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse [bnc.ca/relationinvestisseurs](https://bnc.ca/relationinvestisseurs).
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

## Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse [bnc.ca/relationinvestisseurs](https://bnc.ca/relationinvestisseurs).
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs le matin de la conférence téléphonique.

### Pour plus de renseignements :

**Marie Chantal Gingras**  
Cheffe des Finances et  
première vice-présidente  
à la direction – Finances  
514 412-2634

**Linda Boulanger**  
Première vice-présidente –  
Relations investisseurs  
514 394-0296

**Debby Cordeiro**  
Première vice-présidente –  
Communications et  
Responsabilité sociale  
d'entreprise  
514 412-0538